

Propositions de « collectifs régionaux » de Natation Pour la saison sportive 2011/ 2012 Catégories Minimes, Cadets, Juniors et Seniors

Pour participation financière du comité régional dans la cadre de l'accès vers le haut niveau aux clubs de la région ayant des nageurs à fort potentiel sportif.

1°) Le collectif régional benjamin : 8 nageurs (ses)

Seront dans le collectif régional benjamin, 2011/2012, tous benjamins entrant dans les 30 premiers au classement national du Natathlon 2012.

Une participation financière du comité, au déplacement et hébergement, pour la finale nationale du Natathlon, montant proposé au Comité Directeur de 100 Euros pour être attribuée aux clubs, sous réserve de présentation de factures et de participation à la finale nationale du Natathlon. Une participation financière supplémentaire de 100 Euros, sous présentation de factures, pourra être attribuée aux clubs ayant des benjamins participant au stage fédéral Horizon 2016.

Filles :	Club	Place
LACOMBE Zoé	Montpellier ANUC	(8 ^{ème})
GABRIEL Sophie	AC Trèbes	(19 ^{ème})
BIAU Célia	AC Trèbes	(22 ^{ème})
DESPLAS Charline	DFC Sète	(24 ^{ème})
DESNOYERS Inès	Canet 66	(30 ^{ème})
Garçons :	Club	Place
GARCIA Guillaume	AC Trèbes	(12 ^{ème})
PERDU Baptiste	ASPTT Montpellier	(28 ^{ème})
MUNOZ Theo	Pézenas	(30 ^{ème})

2°) Le collectif Régional Minimes : 9 nageurs (ses)

Seront dans le collectif régional minime 2011/2012, tous nageurs licenciés pour les saisons 2009/2010, 2010/2011 et la saison 2011/2012 dans une structure régionale, se classant au minimum dans 2 épreuves dans les 10 premiers français de son année d'âge à l'issue du classement national bassin de 50 m au 2 avril 2012.

Une participation financière de 500 Euros, sous réserve de participation, en cas de sélection, à la coupe de France des régions (sauf sur présentation de certificat médical ou sélection nationale), pourra être attribuée aux clubs, sous présentation de factures, aux clubs ayant des nageurs dans le collectif régional minime 2011/2012, dans le cadre de la préparation ou stage, hébergement et déplacement aux championnats de France Minimes, sous réserve de participation à ces championnats (sauf sous présentation de certificat médical ou sélection nationale).

Filles :	Licence	naissance	club
BIEHLMANN Emeline	R	1998 (FRA)	CANET 66 Natation
SCORDIA Tiphaine	R	1997 (FRA)	CNC Alès

GUIGNARD Chloé	R	1997 (FRA)	CN Béziers
ALBERT Pauline	R	1997 (FRA)	CNS Saint Estève
Garçons :	Licence	naissance	club
AVENA Tom	R	1998 (FRA)	DFC Sétois
CABASSUT Florent	R	1998 (FRA)	Montpellier MANUC
CALVO Lucas	R	1997 (FRA)	CANET 66 Natation
GUERRERO Quentin	R	1997(FRA)	AC Trèbes
GOASGUEN Loïc	R	1998(FRA)	Nîmes

3°) Le collectif Régional Cadets (ettes) : 9 nageurs (ses)

Seront dans le collectif régional cadet 2011/2012, tous nageurs licenciés pour les saisons 2009/2010,2010/2011 et la saison 2011/2012 dans une structure régionale, se classant au minimum dans 2 épreuves dans les 10 premiers français de son année d'âge à l'issue du classement national bassin de 50 m au 2 avril 2012.

Une participation financière de 500 Euros, sous réserve de participation, en cas de sélection, à la coupe de France des régions (sauf sur présentation de certificat médical ou sélection nationale), pourra être attribuée aux clubs, sous présentation de factures, ayant des nageurs dans le collectif régional cadet 2011/2012, dans le cadre de la préparation et du déplacement aux championnats de France Cadets sous réserve de participation à ces championnats (sauf sous présentation de certificat médical ou sélection nationale).

Filles :	Licence	naissance	club
MAUREL Sonia	R	1996 (FRA)	Montpellier MANUC
MAZOYER Marie Charlotte	R	1996 (FRA)	Canet 66 Natation
POLIT Claire	R	1995 (FRA)	Montpellier ASPTT
XAVIER Léa	R	1996(FRA)	Montpellier ASPTT
Garçons :	Licence	naissance	club
BARBES Pierrick	R	1996 (FRA)	CNC Alès
FULTON Benjamin	R	1996 (FRA)	Montpellier ASPTT
MELLINAS Alexis	R	1995 (FRA)	CNC Alès
LONGUEMART Thibault	R	1995 (FRA)	Nîmes NCN
PONT Sébastien	R	1996(FRA)	Nîmes NCN

4°) Le collectif Régional Juniors : 4 Nageurs (ses).

Seront dans le collectif régional junior 2011/2012, tous nageurs licenciés pour les saisons 2009/2010,2010/2011 et la saison 2011/2012 dans une structure régionale et étant finaliste A aux Championnats de France Jeunes 2012 (bassin de 50m) dans au moins deux épreuves ou finaliste A ou B dans au moins 2 épreuves aux Championnats de France N1 2012 (bassin de 50m).

Une participation financière de 500 Euros, pourra être attribuée aux clubs, ayant des nageurs dans le collectif régional junior 2011/2012, dans le cadre d'un projet, d'une action bien précise de participation à un meeting international estival ou à un stage de préparation estival à un évènement international, à soumettre au comité régional, sous présentation de factures et des résultats du meeting.

Filles :	Licence	naissance	club
LAVERGNE DE CERVAL Camille	R	1994 (FRA)	CNS Saint-Estève
Garçons :	Licence	naissance	club
VIGROUX Sébastien	R	1993 (FRA)	Montpellier ASPTT
MIROWINSKY Romain	R	1994 (FRA)	CN Ales
FERRARI Geoffrey	R	1992 (FRA)	Canet 66

5°) Le collectif Régional Seniors : 3 Nageurs (ses).

Seront dans le collectif régional sénior 2011/2012, tous nageurs licenciés pour les saisons 2009/2010, 2010/2011 et la saison 2011/2012 dans une structure régionale et être finaliste A dans au moins 2 épreuves aux Championnats de France N1 2012 (bassin de 50m).

Une participation financière de 500 Euros, pourra être attribuée aux clubs, ayant des nageurs dans le collectif régional sénior 2011/2012, dans le cadre d'un projet, d'une action bien précise de participation à un meeting international estival ou à un stage de préparation estival à un évènement international, à soumettre au comité régional, sous présentation de factures et des résultats du meeting.

Filles :	Licence	naissance	club
BABOU Fanny	R	1989 (FRA)	CNS Saint –Estève
Garçons :	Licence	naissance	club
RONDAN Arnaud	R	1988 (FRA)	Nîmes NCN
SOULIER Christophe	R	1984 (FRA)	Montpellier MANUC

Une aide **exceptionnelle** de 1000.00 € sera allouée au CN Saint Estève dans le cadre de la préparation de Fanny BABOU aux J.O. de Londres, sous présentation de factures.

6.- Médailles aux Championnats de France :

Les clubs ayant des nageurs « Champion de France » aux divers Championnats de France N1, Jeunes, Cadets et Minimes (bassin de 50 m uniquement) recevront une participation financière, au déplacement et hébergement, montant proposé au Comité Directeur de 150 Euros.

Les clubs ayant des nageurs médaillés classés 2^{ème} aux divers Championnats de France N1, jeunes, Cadets et Minimes (bassin de 50 m uniquement) recevront une participation financière, au déplacement et hébergement, montant proposé au Comité Directeur de 90 Euros.

Les clubs ayant des nageurs médaillés classés 3^{ème} aux divers Championnats de France N1, jeunes, Cadets et Minimes (bassin de 50 m uniquement) recevront une participation financière, au déplacement et hébergement, montant proposé au Comité Directeur de 60 Euros.

Cette dotation financière aux résultats sportifs, rentre dans le cadre de l'aide du comité envers les clubs pour l'accès vers le haut niveau. Elle ne sera attribuée qu'une fois par nageur en prenant en compte seulement **LE** meilleur résultat obtenu par un nageur sur l'ensemble des Championnats (pas de cumul de résultats sur plusieurs championnats).

Nota : Conformément à la décision du Comité Directeur Régional du 10 mars 2012, les nageurs étrangers n'accèdent pas à ces collectifs ainsi que les nageurs transférés ayant moins de trois saisons de licence dans une structure régionale, sauf pour les benjamins.

Dès lors les aides potentielles au titre du collectif pourront être étudiées par les membres du Comité Régional de Natation LR.